

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine
2009

Ville de Suresnes

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.

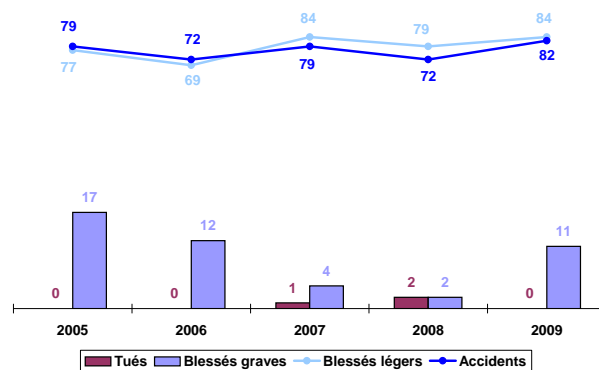
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours.



Suresnes

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2005	.	.	.
2006	.	.	.
2007	1	.	.
2008	.	1	1
2009	.	.	.

Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Suresnes

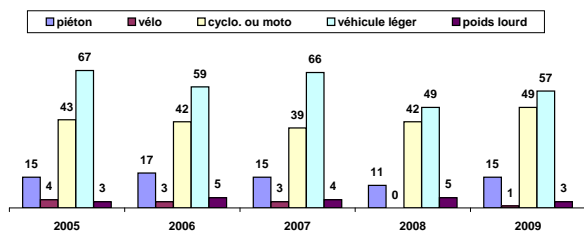
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	2	1	.	.	8	.	.
cyclo. ou moto	55	13	.	4	130	3	.
V.L.	26	50	8	130	52	7	.
P.L. ou T.C.	.	7	.	3	7	.	.
plus de 2 véhicules	24

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	13%
V.L. / deux-roues	36%
V.L. / V.L.	14%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Suresnes

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2005	2006	2007	2008	2009
Réseau national	accidents	0	0	0	0	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	0	0	0	0
	blessés légers	0	0	0	0	0
Réseau départemental	accidents	59	57	67	62	61
	tués	0	0	1	2	0
	blessés graves	12	11	4	2	8
	blessés légers	60	54	72	69	63
Réseau communal	accidents	20	15	12	10	21
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	5	1	0	0	3
	blessés légers	17	15	12	10	21

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Conseil Général des Hauts-de-Seine
Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net

Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009